



# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 17-4-2019 Date de révision: 28-10-2024 Remplace la fiche: 12-7-2023 version: 9.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                    |  |
|--------------------|--|
| Forme du produit   | : Mélange  |
| Nom commercial     | : MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo                                 |
| Code du produit    | : 02000A   |
| Type de produit    | : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification. |
| Groupe de produits | : Mélange  |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

|  |  |
|--|--|
| Catégorie d'usage principal            | : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle |
| Spec. d'usage industriel/professionnel | : Utilisation non dispersive<br>Utilisé dans des systèmes clos                             |
| Catégorie fonction ou usage            | : Lubrifiants et additifs  |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

MPM International Oil Company BV  
Cyclotronweg 1  
NL 2629 HN Delft, Zuid Holland  
Nederland  
T +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)  
[info@mpmoil.com](mailto:info@mpmoil.com), [www.mpmoil.com](http://www.mpmoil.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Conseils de prudence (CLP) | : P102 - Tenir hors de portée des enfants.   |
| Phrases EUH                | : EUH208 - Contient: Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate, Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.<br>EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Pas d'informations complémentaires disponibles.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

| Composant  |   |
|--|---|
| Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII  | Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6) |
| Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII   | Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6) |
| Composant  |   |
| Substance(s) non incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, al. 1, du règlement REACH pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou non identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission | Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6) |

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

| Nom   | Identificateur de produit               | %              | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---|---|----------------|---|
| Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.                            | N° CE: 953-650-0                        | ≥ 0,1 – ≤ 0,99 | Skin Sens. 1B, H317<br>Repr. 2, H361d                     |
| Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium | N° CAS: 722503-68-6<br>N° CE: 682-816-2 | ≥ 0,1 – ≤ 0,99 | Skin Sens. 1B, H317                                       |

#### Limites de concentration spécifiques:

| Nom   | Identificateur de produit               | Limites de concentration spécifiques (%)                              |
|---|---|---|
| Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.                            | N° CE: 953-650-0                        | (2 ≤ C < 100) Skin Sens. 1B; H317<br>(17,15 ≤ C < 100) Repr. 2; H361d |
| Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium | N° CAS: 722503-68-6<br>N° CE: 682-816-2 | (2 ≤ C < 100) Skin Sens. 1B; H317                                     |

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation : Non requis.  
Après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
Après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.  
Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

#### Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Gants. Lunettes de protection.  
Procédures d'urgence : Ne pas respirer les vapeurs.

#### Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.  
Procédés de nettoyage : Détergent. Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.  
Autres informations : Les déversements peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Température de manipulation : < 40 °C

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Stocker dans un récipient fermé.  
Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.  
Température de stockage : ≤ 40 °C  
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### DNEL et PNEC

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

##### Mesures techniques:

Pas d'informations complémentaires disponibles.

#### Équipements de protection individuelle

##### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau

##### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

##### Protection des mains:

Gants de protection

#### Protection des mains

| Type  | matériel                 | Perméation        | Épaisseur (mm) | Pénétration | Norme      |
|-------|--------------------------|-------------------|----------------|-------------|------------|
| Gants | Caoutchouc nitrile (NBR) | 6 (> 480 minutes) | > 0,4          |             | EN ISO 374 |

#### Protection respiratoire

##### Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide.

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Couleur                           | : Ambré.  |
| Aspect                            | : Liquide huileux.                                  |
| Odeur                             | : Caractéristique.                                  |
| Seuil olfactif                    | : Pas disponible                                    |
| Point de fusion                   | : Pas disponible                                    |
| Point de congélation              | : Pas disponible                                    |
| Point d'ébullition                | : Pas disponible                                    |
| Inflammabilité (solide, gaz)      | : Pas disponible                                    |
| Limite inférieure d'explosion     | : Pas disponible                                    |
| Limite supérieure d'explosion     | : Pas disponible                                    |
| Point d'éclair                    | : > 220 °C @ ASTM D92                               |
| Température d'auto-inflammation   | : Pas disponible                                    |
| Température de décomposition      | : Pas disponible                                    |
| pH                                | : Pas disponible                                    |
| Viscosité, cinématique            | : 150 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C                     |
| Solubilité                        | : Produit peu soluble, restant en surface des eaux. |
| Log Kow                           | : Pas disponible                                    |
| Pression de vapeur                | : Pas disponible                                    |
| Pression de vapeur à 50°C         | : Pas disponible                                    |
| Densité                           | : 891 kg/m <sup>3</sup> @ 15°C                      |
| Densité relative                  | : Pas disponible                                    |
| Densité relative de vapeur à 20°C | : Pas disponible                                    |
| Caractéristiques d'une particule  | : Non applicable                                    |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

|  |              |
|--|--------------|
| Toxicité aiguë (orale)                       | : Non classé |
| Toxicité aiguë (cutanée)                     | : Non classé |
| Toxicité aiguë (Inhalation)                  | : Non classé |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée         | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée      | : Non classé |

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

|  |              |
|--|--------------|
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                     | : Non classé |
| Cancérogénicité  | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction  | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)  | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration  | : Non classé |

### MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

|                        |                               |
|------------------------|-------------------------------|
| Viscosité, cinématique | 150 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C |
|------------------------|-------------------------------|

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

|  |  |
|--|--|
| Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien | : Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % |
|--|--|

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

|  |              |
|--|--------------|
| Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)    | : Non classé |
| Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) | : Non classé |

### Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.

|                                     |          |
|-------------------------------------|----------|
| CE50 autres organismes aquatiques 1 | 1,2 mg/l |
|-------------------------------------|----------|

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Persistance et dégradabilité | Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable. |
|------------------------------|--|

#### Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| Persistance et dégradabilité | Rapidement dégradable |
|------------------------------|-----------------------|

#### Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6)

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| Persistance et dégradabilité | Rapidement dégradable |
|------------------------------|-----------------------|

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

|     |   |
|-----|---|
| Sol | Empêcher la pollution du sol et de l'eau. |
|-----|---|

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### Composant

|  |   |
|--|---|
| Substance(s) ne répondant pas aux critères PBT du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII  | Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6) |
| Substance(s) ne répondant pas aux critères vPvB du règlement REACH, conformément à l'annexe XIII | Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium (722503-68-6) |

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

Liste européenne des déchets (LoW, CE 2000/532) : 13 02 05\* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

| ADR   | IMDG           |
|---|----------------|
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        |                |
| Non réglementé pour le transport                          |                |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b> |                |
| Non réglementé  | Non réglementé |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>        |                |
| Non réglementé  | Non réglementé |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                           |                |
| Non réglementé  | Non réglementé |
| <b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>                 |                |
| Non réglementé  | Non réglementé |
| Pas d'informations supplémentaires disponibles            |                |

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre

Non réglementé

##### Transport maritime

Non réglementé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations UE

###### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

###### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

###### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

###### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

###### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

###### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

###### Règlement (CE) du Conseil pour le contrôle des biens à double usage

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) DU CONSEIL relatif au contrôle des biens à double usage

###### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

###### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

### RUBRIQUE 16: Autres informations

| Indications de changement |   |                |
|---------------------------|---|----------------|
| Rubrique                  | Élément modifié                             | Remarques      |
|                           | Date de révision                            | <b>Modifié</b> |
|                           | Remplace la fiche                           | <b>Modifié</b> |
| 3                         | Composition/informations sur les composants | <b>Modifié</b> |

| Texte intégral des phrases H et EUH: |  |
|--------------------------------------|--|
| EUH208                               | Contient: Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate, Acide benzènesulfonique, dérivés méthyliques d'alkyle ramifiés en C 20 -C 24, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique. |
| EUH210                               | Fiche de données de sécurité disponible sur demande.   |
| H317                                 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| H361d                                | Susceptible de nuire au fœtus.   |
| Repr. 2                              | Toxicité pour la reproduction, catégorie 2   |

# MPM Motor Oil 20W-50 Mineral Turbo

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Texte intégral des phrases H et EUH:

|               |                                       |
|---------------|---------------------------------------|
| Skin Sens. 1B | Sensibilisation cutanée, catégorie 1B |
|---------------|---------------------------------------|

La classification respecte : ATP 12

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.